



Le Réseau Rural Régional

Journée régionale sur le
dialogue territorial

26 nov 2007

→ Laure FALEMPIN (CRFC) et Delphine PICARD (DRAF FC)



FEADER Programmation 07-13

Règlement de Développement Rural 2007-2013

4 axes

Axe 1 à orientation agricole

Axe 2 à vocation environnementale

Axe 3 sur diversification et qualité de vie en milieu rural

Axe 4 Leader

Axe 5: assistance technique

Réseaux ruraux : Volonté européenne



Le Réseau Rural

Les objectifs:

Décloisonner le monde rural, faire travailler ensemble les acteurs concernés par les mesures du FEADER

Identifier, capitaliser et diffuser les informations existantes pour faciliter la conception des projets
développer une approche territoriale

Améliorer la qualité des projets et favoriser leur valorisation

Architecture: 3 niveaux (européen, national et régional)
et 26 réseaux régionaux

Public concerné



Formation professionnelle

Conseil agricole

Propriété forestière

Protection et gestion de
l'environnement

Tourisme rural

Patrimoine

Tout domaine relevant du
développement rural...

Groupements de producteurs

Agences/associations de
développement

Instituts techniques et
scientifiques de l'agro-
environnement

Consulaires

Territoires de projet

Administrations locales,
régionales et nationales

...



Contexte national

Réseau principalement organisé autour de :

Copilotes: MAP et DIACT

Assemblée d'acteurs (composantes du monde rural

Commission permanente

Cellule d'animation et prestataires ponctuels

Les missions:

Réflexion transversale sur les éléments stratégiques nationaux
du développement rural (prospective)

Organisation d'animations spécifiques pour les GAL

Réflexions et études sur problématiques FEADER

Articulation avec le Réseau Rural européen

Le réseau rural régional



Principes imposés

Co-pilotage par le Préfet de Région et le Président du Conseil Régional

Correspondant régional en lien avec le réseau national

Une instance d'animation

Large autonomie laissée aux co-pilotes sur architecture régionale

Propositions en Franche Comté :

Fonctionnement souple : sous la forme de partenariats

Prendre en compte l'existant

Des priorités ciblées selon les attentes



Réseau rural et Pôle d'appui aux territoires

Réseau Rural sur ensemble des actions relevant
du FEADER

Pôle d'appui aux territoires sur thématiques
CRFC destiné aux ADL

Complémentarité sur certaines thématiques de
l'axe 3



La concertation au niveau régional

Objectif des ateliers

Quelles attentes et besoins des acteurs?

Quels sujets de travail (transversaux)?

Quelles thématiques, quels outils méthodologiques, quel type d'architecture, partenariats à associer...